

PARTIR EN S3 / S4

Les démarches

1) PRENDRE CONTACT AVEC LE RESPONSABLE DE DESTINATION (SEPTEMBRE-NOVEMBRE).

Il pourra vous renseigner sur toutes les possibilités que présente la destination en termes de cursus, de nombre de place disponibles...

2) ASSISTER AUX RÉUNIONS D'INFORMATIONS À L'IUT ET SUR LE CAMPUS (ORGANISÉES PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ).

3) EFFECTUER LES DÉMARCHES POUR OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE (DÉCEMBRE-FÉVRIER).

Isabelle Marques, correspondante administrative pour les Relations Internationales de l'IUT, vous accompagnera dans ces démarches.

4) PASSER UNE CERTIFICATION EN ANGLAIS.

Certaines universités partenaires, notamment dans les pays anglophones, exigent une certification en anglais (TOIEC ou TOFEL...). Il faudrait s'inscrire à ces examens s'ils sont nécessaires à l'admission dans les universités partenaires. Nous ne proposons pas la formation du TOEF à l'IUT.

5) ATTENDRE LES RÉSULTATS DE SÉLECTION (MI-FÉVRIER).

Le responsable de destination vous informera des résultats de sélection par la Commission des Relations Internationales de l'IUT.

6) S'INSCRIRE DANS L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRES ET ORGANISER SON SÉJOUR (MARS-MAI).

Avec le responsable de destination, vous organiserez votre séjour (choix des cours, logement, assurance, banque...) et constituerez votre dossier d'inscription auprès des établissements étrangers.

7) PARTIR !